

**AUX PARENTS DES ELEVES
9-11 VG VP et ACC**

Lausanne, le 11 août 2020

Devoirs accompagnés 9-11S /classes d'accueil

Madame, Monsieur, chers Parents,

Notre établissement propose, en collaboration avec le Service des écoles primaires et secondaires, une offre d'accompagnement à la réalisation des devoirs, destinée aux élèves de 9VG et 10VG, ainsi qu'aux élèves fréquentant une classe d'accueil du secondaire.

Cette prestation a pour objectif d'offrir un endroit calme et propice à la concentration. L'élève bénéficie de la présence d'accompagnant-e-s de devoirs qui ont pour mission de l'aider et l'encourager dans la réalisation de ses devoirs.

Les devoirs accompagnés auront lieu dans des salles de classe du collège du Belvédère **du mardi 15 septembre 2020 au jeudi 17 juin 2021, le mardi et le jeudi de 15h30 à 17h30**. La présence en classe est obligatoire durant les 45 premières minutes.

L'élève qui termine ses devoirs avant la fin de la prestation peut quitter les lieux. Toutefois, avant d'être libéré, l'élève doit apporter la preuve que son travail pour le lendemain au moins soit entièrement accompli et correctement fait. Il est important de rappeler qu'il appartient aux parents de s'assurer que l'ensemble des devoirs a été réalisé.

L'inscription aux devoirs accompagnés implique une participation financière de **CHF 90.- par semestre pour les deux jours de fréquentation et de CHF 45.- pour un seul jour** par bulletin de versement. Les inscriptions sont possibles en cours d'année.

L'élève qui s'inscrit aux devoirs accompagnés s'engage à :

- réaliser activement ses devoirs
- venir régulièrement, un contrôle des présences étant assuré ;
- se munir de son agenda et du matériel nécessaire à la réalisation de ses devoirs ;
- adopter un comportement adéquat ;
- respecter le matériel et le lieu où il se trouve.

Tout comportement empêchant le bon déroulement des devoirs accompagnés pourra être sanctionné d'une mise à l'écart définitive, sans remboursement. Durant les devoirs accompagnés, le règlement interne de l'établissement reste en vigueur.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, chers parents, nos salutations les meilleures.

Loïc Spinazza
Doyen



Didier Schweizer
Responsable communal pour les prestations DAC

Devoirs accompagnés 9-11S /classes d'accueil

Bulletin d'inscription pour l'année scolaire 2020 - 2021

Ce bulletin doit être impérativement remis au maître / à la maîtresse de classe, au plus tard le mercredi 2 septembre 2020.

J'ai pris connaissance des conditions d'admission aux devoirs accompagnés et je désire y inscrire mon enfant selon les indications ci-dessous.

Nom : Prénom :

Classe : Téléphone des parents :

Mon enfant suivra les devoirs accompagnés (cocher *selon l'horaire et les disponibilités de l'élève*)

	dès 15h30	dès 16h15
<i>mardi</i>		
<i>jeudi</i>		

Remarques:.....
.....

N.B. : Les élèves ont également la possibilité de s'inscrire en cours d'année, jusqu'au jeudi précédent les vacances scolaires d'automne, d'hiver et de février (relâches).

Je m'engage à payer la participation forfaitaire pour chaque semestre : CHF 90.- pour deux jours et CHF 45.- pour un seul jour, dès réception du bulletin de versement. La somme est due quel que soit le nombre de séances suivies.

Adresse de facturation :

Nom :

Adresse :

Date :

Signature :

PS: Le semestre des études accompagnées commence le mardi 15 septembre 2020.